



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

L'Assemblée générale des parents de l'École Saint-Eugène

Pour favoriser la participation des parents à la vie de
l'école

Année scolaire 2019-2020



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Le jeudi, 12 septembre 2019 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Nomination d'un/une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du compte rendu de [l'Assemblée annuelle précédente](#)
5. Présentation du [Bilan](#) de la dernière année du Conseil d'établissement
6. Élection afin de combler trois sièges au Conseil d'établissement et élire des substituts
7. Élection du représentant au Comité de parents, ainsi que de son substitut
8. Composition de l'Organisme de participation des parents
9. Trottibus
10. Le point sur l'agrandissement de l'école
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée



**PROCÈS-VERBAL DE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Date : 12 septembre 2018
COMPTE-RENDU**

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h02.

2. Nomination d'un/une secrétaire d'assemblée

M. Paul Wecowski, parent, se propose pour assumer le rôle de secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Stéphanie Lemieux, parent, propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du compte rendu de l'Assemblée générale de 2017-2018

Aucun changement apporté au compte rendu de l'assemblée 2017-2018.

L'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale est proposée par Mme Orane Hautain.

Adopté à l'unanimité.

5. Présentation du bilan (2017-2018) du Conseil d'établissement

Mme Chantal Bisson, présidente du conseil, présente le bilan 2017-2018 du Conseil d'établissement.



6. Adoption d'une procédure d'élection

Il est proposé par Mme Orane Hautain que le vote soit fait à main levée pour élire les représentants au Conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

7. Élection afin de combler trois sièges au Conseil d'établissement et élire des substituts

7.1 Mise en candidature

Quatre candidatures sont reçues pour combler les trois sièges au Conseil d'établissement:

- Mme Orane Hautain
- Mme Mélanie Goyette
- Mme Katherine Messier
- M. Paul Wecowski

7.2 Vérification des intérêts

- M. Paul Wecowski accepte
- Mme Katherine Messier accepte
- Mme Mélanie Goyette accepte
- Mme Orane Hautain accepte

7.3 Présentation des candidats

Chaque candidat se présente et informe de ses intérêts à faire partie du Conseil d'établissement.



7.4 Résultats des élections

- Mme Orane Hautain : 16 votes
- Mme Mélanie Goyette : 24 votes
- Mme Katherine Messier : 4 votes
- M. Paul Wecowski : 19 votes

7.5 Élection des nouveaux substituts

Mme Chantal Bisson demande à Madame Katherine Messier si elle accepte le poste de substitut au Conseil d'établissement.

Madame Katherine Messier accepte.

8. Élection du représentant au comité de parents, ainsi que son substitut

M. Simon Bravo propose Mme Orane Hautain

Mme Orane Hautain accepte.

Comme il n'y a pas d'autre candidat, Mme Orane Hautain est élue. Pour la même raison, Mme Orane Hautain propose de demander à Mme Julie Beauvais (membre du CÉ) qui est absente si elle est intéressée à poursuivre son rôle comme représentante au comité de parents pour la prochaine année.

L'assemblée est d'accord.



9. Composition de l'organisme de participation des parents

Trois parents ont signé le document, indiquant qu'ils veulent faire partie de l'OPP :

- Mme Marielle D'Amours
- Mme Julie Plamondon
- Mme Janick Gagné

10. Le point sur l'agrandissement de l'école

Madame Christianne Fleury présente le projet d'agrandissement de l'école

- Explication des plans d'aménagement
- Les impacts/travaux et échéanciers

11. Période de Questions

Mme Fleury répond aux questions suivantes au sujet de l'agrandissement :

- a. Où sera le débarcadère d'autobus ?
- b. Où est l'espace de stationnement pour les vélos et automobiles ?
- c. Quelles mesures ont été prises pour la sécurité des élèves pendant les travaux de construction ?
- d. Quand et où seront installées les roulottes pour les classes temporaires ?
- e. En réponse à une question, Monsieur Max Bergeron enchaine et présente la campagne de financement pour l'année 2018-2019 et répond aux questions des parents.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h21





5. Présentation du Bilan de la dernière année du Conseil d'établissement

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 septembre 2019

Madame Dominique Lachapelle
Directrice générale
Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu, (Québec) J3B 6N3

Madame Lachapelle,

C'est avec un grand plaisir que je vous remets, au nom du Conseil d'établissement de l'école Saint-Eugène, notre rapport annuel.

Le conseil d'établissement de l'année 2018-2019, était composé de quatorze personnes dont sept membres du personnel de l'école, un membre de la communauté et six parents. La directrice de l'école a été présente tout au long de l'année. Il y a eu des substituts pour les parents ainsi que pour certains membres du personnel.

Suite au départ de Mme Bisson, présidente du conseil, nous avons décidé d'un commun accord que la présidence serait assumée par moi-même, M. Paul Wecowski.

Voici la liste des membres du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019 :

Représentants des parents : Mme Orane Hautain, Mme Chantal Bisson, remplacée par Katherine Messier, Mme Mélanie Goyette, Mme Julie Beauvais, M. Simon Bravo, M. Paul Wecowski

Substituts : Mme Katherine Messier

...



5. Présentation du Bilan de la dernière année du Conseil d'établissement (suite)

Représentants des enseignant(e)s : Mme Josée Rathé, Mme Lisa Lemoine, M. André Bernier, M. Max Bergeron

Substitut: Sylvie Charpentier et Marie-Claude Lasnier

Représentante du personnel de soutien : Mme Marie-Claude St-Onge

Représentante des professionnels : Mme Chantal Walaszczyk

Représentant de la communauté : M. Marc Latreille Nous avons tenu sept séances ordinaires et une séance extraordinaire du conseil au cours de l'année scolaire 2018-2019 : 24 octobre, 21 novembre, 12 décembre, 20 février, 17 avril, 22 mai, 19 juin. Une dernière séance est prévue le 18 septembre prochain. La rencontre extraordinaire s'était tenue le 19 septembre 2019.

Lors de nos réunions, nous avons traité des dossiers suivants :

Approbation :

- Sorties et activités
- Planification des contenus en orientation et scolaire et professionnelle pour les classes de 5^e et 6^e années
- Règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie)
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Grille horaire et grille matière

Adoption :

- Projet éducatif (2018-2023)
- Rapport annuel des activités
- Budget annuel de l'école 2019/2020
- Budget annuel de fonctionnement du CÉ 2018/2019
- Résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements et leur déploiement

...



5. Présentation du Bilan de la dernière année du Conseil d'établissement (suite)

Autres sujets traités :

- OPP
- Deux récréations de 20 minutes
- Campagnes de financement
- Politique de répartition des ressources financières
- Révision budgétaire
- Choix du photographe pour 18-19
- Suivi à l'agrandissement (travaux de construction) sécurité des lieux
- Présentation de la politique de réussite éducative du ministère de l'Éducation
- Établissement des principes d'encadrement de la contribution financière des parents : cahiers d'exercices et effets scolaires
- Règles de passage et classement
- Projet (La boucle)
- Plan d'engagement vers la réussite
- Règles de régie interne
- Mise en place du programme d'éducation à la sexualité

Je remercie tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication en 2018-2019. Je tiens également à remercier notre directrice Madame Fleury, pour son soutien et son aide tout au long de l'année.

Paul Wecowski
Président du conseil d'établissement 2018-2019.
École Saint-Eugène





Le Conseil d'établissement

Définition et mandats:

- **Vise** à favoriser la prise de décisions en collégialité, dans le respect des compétences et des droits de chacun;
- **Composé** de parents, d'enseignants, de professionnels, de membres du personnel de soutien, de substituts pour chaque catégorie et de la direction de l'école;
- 9 rencontres sont organisées durant l'année;
- **Traite** de:
 - ✓ Projet éducatif;
 - ✓ Plan d'action;
 - ✓ Plan de lutte contre la violence;
 - ✓ Règles de conduite et mesures de sécurité;
 - ✓ Contribution financière des parents;
 - ✓ Besoins de l'école;
 - ✓ Utilisation des locaux;
 - ✓ Activités extra-scolaires;
 - ✓ Etc.;
- Toute décision doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.



Le Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Définition et mandats:

- **Représenter** l'école St-Eugène auprès de la Commission scolaire;
- Être le **porte-parole des parents** des différentes écoles de la Commission scolaire;
- **Donner son avis ou recommandations** à la Commission scolaire sur toute question qu'elle est tenu de lui soumettre;
- Assister à **une séance par mois** et **rapporter les informations** au conseil d'établissement;
- **Traite de:**
 - ✓ Calendrier scolaire;
 - ✓ Répartition des services éducatifs;
 - ✓ Critères d'inscription des élèves et les plans de répartition des élèves;
 - ✓ Etc;
- Le représentant est un membre du Conseil d'établissement, élu par l'Assemblée générale.





L'Organisme de Participation des Parents (OPP)

Définition et mandats:

- **Promouvoir la participation des parents** à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif;
- Peut servir de lien (**donner son avis**) entre les parents du conseil d'établissement et l'ensemble des parents de l'école;
- Peut **collaborer** à l'organisation d'activités de tout genre afin de favoriser le bon fonctionnement de l'école;
- Promouvoir le soutien **que les parents doivent accorder** à la réussite scolaire de leur enfant.

